**Cadre Réponse Technique**

**Nom candidat :** …………………………………………………..

La réponse dans le cadre de réponse technique ci-dessous est obligatoire pour la recevabilité de l’offre.

Le candidat qui n’utilisera pas ce cadre verra son offre considérée comme irrégulière et celle-ci ne sera pas examinée

Les attendus en lien avec les questions listées ci-dessus ont été marqués en gras dans le document CCTP.

Pour information, le cadre de réponse technique donnera lieu à la répartition des critères d’évaluation des candidatures selon la répartition suivante :

* **Compétences et qualité de la solution logicielle** (en lien avec la question 3 du cadre de réponse) **(35 %)**
  + Adéquation aux exigences techniques du cahier 4 du CCTP (pour répondre notamment à des soucis d’évolutivité, de maîtrise de la dette technique, d’interopérabilité, de facilité d’installation, d’administration et de déploiement de la solution) 40 %
  + Expérience de l'équipe pressentie (curriculums vitae des membres de l'équipe) sur les technologies préconisées dans le cahier 4 du CCTP (en lien avec la question 6 du cadre de réponse) 30%
  + Méthodologie de conception et de développement, normes de développement 15%
  + Ergonomie et facilité de prise en main de la solution logicielle proposée 15%
* **Gestion du projet (30 %)** (avec 8 sous-critères d’importance égale dans l’attribution des points de cette section)
  + Compréhension du contexte et des enjeux du besoin
* Organisation et moyens mis en place pour exécuter les prestations (en lien avec les questions 4, 5 et 7 du cadre de réponse)
* Organisation et moyens mis en place pour assurer l’agilité des interactions avec l’équipe INRAE (en lien avec les questions 4, 5, 6 et 7 du cadre de réponse)
* Expériences et références de la société et des intervenants proposés dans des projets similaires (notamment au niveau des problématiques métiers, de l'envergure du projet et la capacité à mobiliser sa force de travail dans un délai court)
* Expériences en méthodologie de suivi de projet (en lien avec la question 7 du cadre de réponse)
* Cohérence de l’offre avec les délais indiqués dans le cahier 7 du Cahier des Clauses Techniques et Particulières
* Pertinence de l’organisation des transferts de compétences
* Pertinence de l’intégration du personnel technique INRAE dans l'équipe de développement (accès au SCM, pair-programming…)

**Critère valeur technique**

1. **La présentation du candidat et de ses sous-traitants le cas échéant :**
2. **La présentation du contexte et enjeux du besoin**
3. **Présenter, si pertinent, les logiciels et matériels mis en œuvre ou conseillés**
4. **Présenter la démarche projet, l’organisation et les méthodologies proposées pour assurer l’exécution des prestations. Ceci devra inclure les moyens en réponse aux contraintes, à la gouvernance et à la gestion de risque durant l’exécution du marché ainsi que la proposition d’un mode de fonctionnement du comité opérationnel de suivi**
5. **Présenter votre méthode d’évaluation des unités d’œuvre (qui diffèrera selon la phase du projet : cadrage des développements, réalisation, intégration des réalisations INRAE, …)**
6. **Présenter les moyens humains envisagés (profils des intervenants, curriculums vitae de tous les membres de l’équipe y compris directeur de projet, chef de projet) et la répartition des tâches de chacun.**
7. **Proposition d’un mode de fonctionnement du comité opérationnel de suivi**